



Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
26 septembre – 10 octobre 2012

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Le Soleil
7 oct. 2012
Jean-Marie Villeneuve

TCE à Shannon: l'assainissement prévu pour 2015



Plutôt que d'essayer d'intervenir dans la nappe phréatique, on a décidé d'aspirer le nuage de pollution pour l'éliminer sur terre, puis de rejeter l'eau nettoyée dans la rivière Jacques-Cartier.



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE



BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

Le Soleil

Suivre

AJOUTER À MA PRESSE

PARTAGER

Recommander 30

Tweeter 4

+1 0



(Québec) La Défense nationale prévoit finalement entreprendre en 2015 l'assainissement de la nappe phréatique contaminée au TCE qui s'écoule depuis la garnison Valcartier vers la municipalité de Shannon et le secteur Val-Bélair, au nord de Québec. Une entreprise d'envergure qui s'étirera sur une quinzaine d'années.

«Le projet d'interception de TCE sur lequel le ministère de la Défense nationale travaille consiste à mettre en oeuvre, pour une durée d'opération de 15 ans, et qui doit se terminer en 2030, un système de pompage et de traitement dont le pompage serait situé à la limite de propriété de [l'armée] avec la municipalité de Shannon», explique Kathleen Guillot, conseillère principale en communications à la Défense nationale canadienne.

À la frontière de la base militaire, des puits permettront donc de capter l'eau polluée par le trichloroéthylène (TCE), un dégraissant industriel cancérigène qui percole dans la nappe phréatique à partir des terrains de l'armée. Le nettoyage se fera sur place, à la surface.

«C'est un système [...] pour intercepter le panache de TCE qui s'écoule entièrement sous le territoire de la propriété du Ministère avant d'atteindre la municipalité de Shannon et la rivière Jacques-Cartier.» L'eau épurée sera ensuite déversée dans la nature.

«Avec ce projet, on escompte que ça va amener une amélioration de la qualité de l'eau souterraine dans la portion de l'aquifère qui est sous le territoire de Shannon avec une diminution des concentrations de TCE qui y sont présentement et une réduction des rejets allégués à la rivière Jacques-Cartier», ajoute Mme Guillot.

Le début de l'opération mettra fin à plusieurs années de rebondissements. L'armée a injecté des millions de dollars depuis 2006 afin de tester des méthodes de décontamination qui se sont révélées peu efficaces. On a d'abord tenté de purifier l'eau directement sous terre, sans succès.

Lasse d'enchaîner les expérimentations peu probantes, la Défense nationale est passée au plan B il y a un an: plutôt que d'essayer d'intervenir dans la nappe phréatique, on a décidé d'aspirer le nuage de pollution pour l'éliminer sur terre, puis de rejeter l'eau nettoyée dans la rivière Jacques-Cartier.

«C'est un dossier qui ne se termine pas! Ce sera une bonne chose s'ils peuvent commencer un processus de décontamination», se satisfait le maire de Shannon, Clive Kiley. «Ça a commencé en décembre 2000, quand on a découvert le problème, et on est en 2012... Rendu à décembre, ça va faire 12 ans qu'on est là-dessus. C'est un dossier qui est assez long.»

[Légionellose: les commerçants veulent rassurer la population](#)

[La légionellose cause des annulations dans les hôtels](#)

[Le Relais d'Espérance manque de ressources pour nourrir sa clientèle](#)

Mauvaise réputation

Le maire regrette que sa municipalité soit reconnue pour la contamination de sa nappe phréatique. Au cours d'un récent séjour privé en Nouvelle-Écosse, un inconnu rencontré par l' élu a justement fait le lien entre la ville et le TCE. «Shannon, c'est où ça?» demandait le quidam. «Ah oui! C'est la place où ils ont eu de la contamination.»

Le maire Kiley rappelle toutefois que le gouvernement fédéral a financé un réseau d'aqueduc neuf et que l'eau distribuée est tout à fait propre. «Pour la municipalité, la priorité, c'était que nos résidents aient une eau de qualité, une eau potable, à boire.»

La contamination de l'eau qui circule sous les terrains des Shannonites suscite toutefois toujours des craintes. La présidente du Regroupement des citoyens de Shannon, Marie-Paule Spieser, évalue que les vapeurs de TCE peuvent se faufiler jusque dans les résidences, par les sous-sols.

Elle espère donc que cette fois, la décontamination sera effectivement entreprise. Et elle se demande pourquoi la Défense nationale a attendu si longtemps avant de lancer les travaux: «Pourquoi en 2015? Pourquoi il ne s'est rien fait depuis? C'est vraiment élémentaire comme système [de traitement de l'eau]. Pourquoi ça n'a jamais été fait avant? Et d'ici 2015, on fait quoi?»

La Sentinelle

5 oct. 2012

Karine Desbiens

Chapais:une eau parmi les meilleures au Québec

LA SENTINELLE
LE JAMÉSIEN

Par Karine Desbiens
Vendredi 5 octobre 2012 07:52:28 HAE



Chapais puise son eau potable depuis l'automne 2009 à partir d'un puits collecteur aménagé dans un aquifère granulaire d'origine fluvio-glaciaire appelé esker.

 1

 0

 0





[Signaler une erreur](#)

Toutes vos nouvelles locales

[Actualités](#)

[Sports](#)

[Divertissement](#)

[Votre vie](#)

[Opinion](#)

[Mon topo](#)

Depuis le mois d'octobre 2011, l'eau potable distribuée ne requiert plus aucun traitement de chloration. Après avoir vécu la saison printanière et estivale 2012, deux saisons propices à l'apparition de contaminant, et avoir poursuivi l'échantillonnage de l'eau, les résultats de laboratoire se sont tous avérés négatifs.

Suite à la mise en opération des nouvelles installations d'alimentation en eau potable, le conseil municipal mandatait la firme Dessau au mois d'octobre 2010 afin qu'elle procède à une évaluation de la vulnérabilité des puits à la contamination microbiologique et de l'opportunité de cesser tout traitement de l'eau, dont l'arrêt de la chloration.

Subséquentement, les autorités de la ville de Chapais ont transmis les résultats au ministère de l'Environnement afin d'obtenir l'autorisation d'arrêter tout traitement de l'eau potable. Le ministère délivrait à l'été 2011 l'autorisation à cet effet sous la condition que la ville s'engage à poursuivre les tests d'eau afin de valider l'absence de coliforme ou autres substances pouvant mettre en danger la santé de la population. Après avoir vécu la saison printanière et estivale 2012, les résultats de laboratoire se sont tous avérés négatifs.

Puits

Rappelons que la Ville de Chapais puise son eau potable depuis l'automne 2009 à partir d'un puits collecteur aménagé dans un aquifère granulaire d'origine fluvio-glaciaire appelé esker.